

Allaitement maternel : les contre-indications sont rares



Les maladies ou les traitements qui contre-indiquent l'allaitement au sein sont rares. L'allaitement peut souvent être repris après une courte interruption.

Infections de la peau, des seins ou du poumon

- L'enfant ne doit pas être mis au contact de zones infectées de la peau du sein (herpès, infection bactérienne).
- En cas d'engorgement du sein et d'inflammation, l'allaitement est sans risque pour le nourrisson et favorise la guérison. En cas d'abcès du sein, l'allaitement peut être repris dès que la diminution de la douleur le permet.
- En cas d'infection pulmonaire possiblement grave (tuberculose, grippe, etc.), le contact de la mère avec son enfant est à éviter durant la période contagieuse. Le lait maternel recueilli au tire-lait est sans risque.

Virus du sida : un risque de transmission élevé

- Lorsque 20 mères séropositives au sida (ou virus HIV) allaitent, environ 3 nourrissons sont contaminés. On ne sait pas si les médicaments antiviraux diminuent vraiment ce risque. L'allaitement est donc contre-indiqué.

- Un autre virus, le HTLV-1, est rare en Europe, mais présent notamment en Amérique du Sud, en Afrique et aux Antilles. Il provoque une leucémie chez certaines personnes, longtemps (environ 50 ans) après l'infection. Sur 100 enfants allaités au sein pendant 6 mois par une mère porteuse du virus, environ 3 sont contaminés du fait de l'allaitement, qu'il vaut donc mieux éviter.

- Cependant, dans les pays pauvres, si l'approvisionnement en eau potable ou en lait artificiel est difficile, ou si les conditions d'hygiène sont insuffisantes, il est préférable d'allaiter l'enfant au sein malgré le risque de contamination HIV ou HTLV.

Virus des hépatites et cytomégalovirus : risque faible ou nul

- C'est surtout lors de l'accouchement que la mère risque de transmettre le virus de l'hépatite B au nouveau-né. Les immunoglobulines et la vaccination diminuent fortement ce risque. L'allaitement au sein ne semble pas entraîner de risque supplémentaire.
- L'allaitement au sein ne semble pas transmettre au nourrisson le virus de l'hépatite C, sauf peut-être si la quantité de virus ("charge virale") est très élevée chez la mère.
- L'allaitement au sein transmet le virus dit cytomégalovirus à certains nourrissons, ce qui est généralement sans conséquence pour leur santé.

Maladies génétiques et médicaments

- Les très rares enfants atteints de galactosémie congénitale présentent de nombreux symptômes dès les premiers jours de vie et ne peuvent assimiler le lait maternel.
- Certains médicaments, compléments alimentaires ou plantes pris par la mère peuvent être transmis à l'enfant allaité et exposent à des effets indésirables. Attention aussi aux applications sur la peau et notamment sur les seins. Pendant l'allaitement, la prise de médicaments par la mère doit être limitée à l'essentiel. Mieux vaut toujours vérifier auprès d'un médecin ou d'un pharmacien quels traitements sont compatibles avec l'allaitement. Dans quelques cas, l'allaitement est interrompu et le lait est recueilli au tire-lait puis jeté, pour entretenir la montée de lait en attendant la fin du traitement.
- Quand une femme qui allaite boit de l'alcool, une partie passe dans le lait. Mieux vaut éviter d'en boire régulièrement et éviter d'allaiter après une forte consommation.

©Prescrire - février 2015

Sources :

- "Allaitement maternel et alcool : quels risques pour l'enfant ?" *Rev Prescrire* 2012 ; **32** (348) : 793-794
- "Promouvoir un allaitement maternel. Très peu de contre-indications à l'allaitement maternel" *Rev Prescrire* 2008 ; **28** (297) : 515-520.